

COMPAGNIE AGRICOLE du NORD-AFRICAIN (1919-1934)

S.A., juin 1919, p. 99 ans.

Compagnie agricole du Nord-Africain
(*Le Journal industrielle*, 6 août 1919)

Sous cette dénomination s'est formée récemment une société anonyme, au capital de un million, ayant son siège à Casablanca.

Elle a pour objet, toutes opérations se rapportant à la culture, l'élevage, l'agriculture, l'horticulture, le régime forestier, les plantations, etc.

Les administrateurs sont : MM. Alfred Massenet ¹, Maurice Massenet ², Paul Momiron ³.

AEC 1922-547 — Cie agricole du Nord-Africain. Agence : 6 *bis*, rue Auber, PARIS (9^e).

Siège social : CASABLANCA

Capital. — Sté an., f. le 23 mai 1919, 1.300.000 fr. en 2.600 act. de 500 fr. lib., dont 1.500 actions d'apport. — Divid. : 1919, 6 p. 100 ; 1920, 5 p. 100.

Objet. — Exploit. agricoles ; achat et vente de propriétés et d'immeubles, opérations commerciales, etc.

Conseil. — MM. A. Massenet, présid. ; M. Massenet, G[eorges] Guetta, admin. ; P. Momiron, admin. dél.

NÉCROLOGIE Paul Momiron (*Le Matin*, 8 septembre 1922)

On annonce le décès de M. Paul Momiron, rue Philibert-Delorme, 8. Les obsèques ont eu lieu à Decize (Nièvre). De la part de Mme Paul Momiron, sa veuve, et de toute la famille.

¹ Voir le portrait d'Alfred Massenet en exergue de la page Cia del Norte Africano :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cia_del_Norte_Africano.pdf

² Maurice Massenet (1876-1948) : frère cadet d'Alfred. Futur président de la Société marocaine d'explosifs et d'accessoires de mines et du Comptoir des mines et des grands travaux du Maroc. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Comptoir_mines_Maroc.pdf

³ Paul Momiron : administrateur de la Société marocaine d'explosifs.

COMPAGNIE AGRICOLE du NORD-AFRICAINE
S.A. au capital de 1,7 MF.
Siège social : Paris, 10, rue de la Pépinière
Registre de commerce : Seine, n° 55.009
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 633-644)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 5 à 9 membres, nommés pour 3 ans, propriétaires de 10 actions

MASSENET (Alfred), 4, plaza de Canovas, Madrid ;
MASSENET (Maurice), 38, r. Eugène-Carrière, Paris ;
GUETTA (Georges), 22, r. Lalo, Paris ;
HUSTACHE (François)⁴, r. Aviateur-Guynemer, Casablanca ;
LAFFITTE (Jean), 11, r. Marcel-Renault, Paris ;
LE GRAND (Georges), 62, r. de Rochelier, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
MARTIN (Camille), Paris ;
GONNET (Abel).

Objet. — Toutes opérations quelconques et en tous pays pouvant concerner la culture agricole et industrielle, l'élevage, l'agriculture, l'horticulture, le régime forestier, les plantations, l'extraction et l'utilisation de tous produits du sol, le commerce et l'industrie de ces produits et dérivés.

Capital social. — 1,7 MF en 3.400 act. de 500 fr. entièrement libérées. À l'origine : 1 MF ; porté à 1,3 MF le 20 mai 1921 et au chiffre actuel le 7 octobre 1924..

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. ; 15 % au conseil.

Sur le surplus : telle somme que l'A.G. décidera d'affecter à la création de tous amort. extr., rés. ou provisions spéciales. Le solde aux act.

MAROC
6 octobre 1934
(*Les Archives commerciales de la France, 22 octobre 1934*)

CASABLANCA. — Dissolution. — Soc. COMPAGNIE AGRICOLE du NORD-AFRICAINE, 22, rue Guynemer. — Liquid. : MM. Massenet et Hustache. — *Le Phare*.

⁴ François Hustache : ingénieur civil, officier de réserve du corps des poudres, fondateur du Comptoir des mines et des grands travaux du Maroc, conseiller du commerce extérieur.